

ATTENTION, VOTRE COTISATION ARRIVE A SON TERME

FORMULAIRE DE COTISATION ANNUELLE (POUR LES ANCIENS ADHERENTS SEULEMENT)

Pour bénéficier sans discontinuité des avantages du Club, votre cotisation devra nous parvenir avant le 15 décembre. Si vous ne réglez pas avant cette date, le n°157 du magazine vous parviendra, au mieux, *courant février*.

La cotisation annuelle permet de recevoir les 4 magazines du CAM, votre carte d'adhérent, l'annuaire (tous les 2 ans) et le calendrier.

Pour éviter des frais de relance coûteux pour notre Club, renvoyez votre cotisation **dès aujourd'hui** (Règlement à l'ordre du CAM) au

CLUB des AMIS du MECCANO

Maurice ROUSSEL

140, allée de la bergère 01390 CIVRIEUX

(mr.tresorier.cam@orange.fr)

Nouveauté : paiement par carte bancaire sur le site :

<https://www.payassociation.fr/club-des-amis-du-meccano/adhesions>

pour l'année: **2022** 49 € pour les adultes habitant l'U.E, (montant inchangé) ;
58 € pour les membres hors U.E, (montant inchangé également) ;
25 € pour les moins de 18 ans.

IMPORTANT: Pour les règlements expédiés après le 15 décembre, une majoration de 5 € pour participation aux frais de relance et d'envois dégroupés **vous serait très appréciée**.

Pour les membres habitant hors de France, l'U.E (49 €) ou hors U.E (58 €), le montant de la cotisation est à régler par Carte Bancaire, ou Virement Bancaire sur le compte du CAM :

Crédit Mutuel 23, rue du Palais 01600 TREVOUX

IBAN : FR76 10278073690002052210195

BIC : CMCI FR 2A

CLUB des AMIS du MECCANO

VEUILLEZ RETOURNER LE COUPON CI-DESSOUS, MEME SI VOUS PAYEZ PAR VIREMENT
(l'origine d'un virement est souvent difficile à identifier)

↓ COUPON À JOINDRE À VOTRE RÉGLEMENT (NE PAS COLLER NI AGRAFER) ↓

Si vous passez une commande en même temps que vous réglez votre cotisation, en raison du changement de Trésorier il est indispensable que vous rédigiez un chèque distinct pour la cotisation. (Voir l'éditorial du Président)

NOM / Prénoms : N° d'adhérent au CAM (impératif)

Je règle ma cotisation 2022 qui est, suivant ma situation, de : 49 € (54 €) 25 € (30 €) ou 58 € (63 €)

ou (cotisation de soutien, ou membre bienfaiteur).

Par : Chèque bancaire, Carte bancaire, Virement bancaire,

Date : Signature :

Ci-dessous, à remplir seulement en cas de changement d'adresse - téléphone - email ou autre :

Nouvelle adresse
ou modification de l'annuaire.....

Les informations recueillies sur les bulletins d'adhésion et de cotisation sont nécessaires pour enregistrer votre adhésion, ou votre renouvellement. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au bureau du CAM.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à votre Trésorier, qui est en charge de la tenue de l'annuaire.